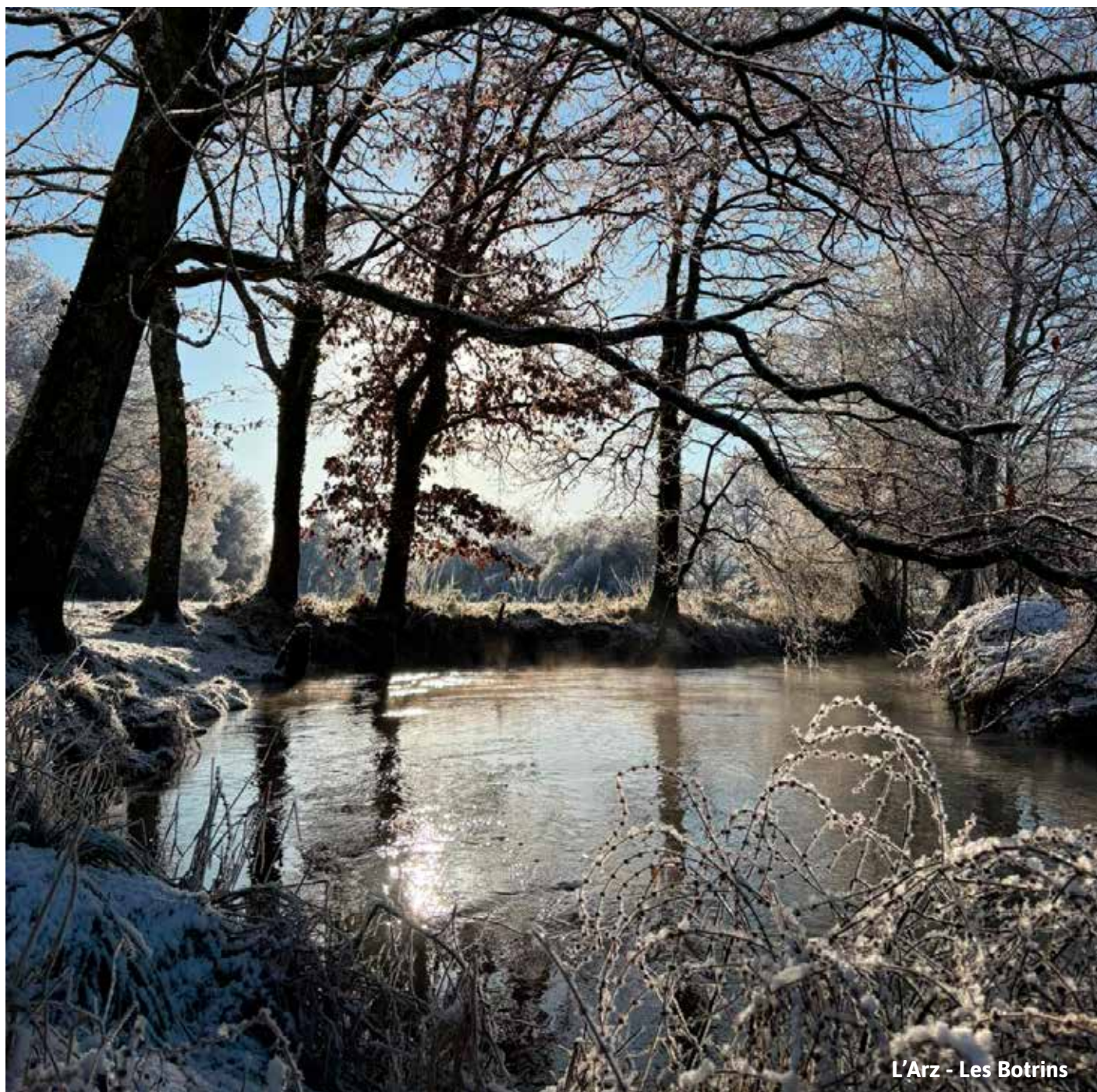




L'Arz - Les Botrins



MAIRIE



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans.

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



C'est obligatoire!

INSTAGRAM @armees.jeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YOUTUBE @SQArmées

Mémento

Mairie

- > Lundi de 9h à 12h
- > Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- > Samedi de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

✉ contact@molac.bzh

☎ 02 97 45 72 35

📍 8 rue Jollivet 56230 MOLAC

Permanence des élus le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août - février et mars 2026)

Garderie

- > le matin à partir de 7h
 - > le soir jusqu'à 19h
- ☎ 07 88 99 03 26

Médiathèque

- > Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- > Vendredi de 16h à 18h30
- > Samedi de 10h à 12h30

✉ mediatheque@molac.bzh

☎ 02 97 45 76 65

📍 2 rue Jollivet 56230 MOLAC

Ecole Arc en Ciel

☎ 02 97 45 75 00

📍 5 rue de l'Etang 56230 MOLAC

Ecole Saint Pierre

☎ 02 97 45 74 61

📍 9 rue Saint Pierre 56230 MOLAC

La Poste

- > Lundi au vendredi de 10h à 12h
- > Samedi de 10h à 12h30

Chères Molacoises, chers Molacois,

En ce tout début d'année et à moins de 2 mois des prochaines échéances électorales, C'est avec une émotion certaine que je m'adresse à vous à travers ce magazine : ce printemps 2026, marque la fin de mon second et dernier mandat.

Fidèle aux règles de réserve qui s'imposent, je souhaite toutefois partager avec vous le bilan d'une année 2025 dense et les projets structurants qui dessinent déjà le visage du Molac de demain.

Une commune en mouvement et attractive

Notre commune ne cesse de s'agrandir et de séduire de nouvelles familles. Avec une population estimée à 1 665 habitants au 1er janvier 2026 et un solde naturel qui reste positif (19 naissances en 2025), Molac confirme son dynamisme. Pour accompagner cette croissance, nous avons engagé une politique d'urbanisme ambitieuse : entre les lotissements des Grisous, de Carvasio, du Petit Pré et divers projets locatifs sociaux, ce sont près de cent nouveaux logements qui permettront à terme de pérenniser nos deux écoles et de soutenir nos commerces de proximité.

L'année 2025 a marqué l'aboutissement d'un dossier de longue haleine : la Maison Salmon, place de l'Église. Après sa démolition en 2025, la construction d'un logement social débutera après l'été 2026, préservant ainsi l'harmonie de notre centre-bourg.

Des services renforcés pour votre quotidien

L'année 2026 sera marquée par des avancées concrètes pour votre confort de vie. Je suis ravie de vous confirmer l'installation d'une sage-femme libérale, Mme Casiez, au sein de la maison paramédicale dès le 18 février. Côté numérique, la patience de tous sera récompensée par la commercialisation de la fibre optique prévue pour le début de l'été.

La sécurité est également une priorité : grâce à l'engagement de cinquante bénévoles « alertants », notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est désormais opérationnel pour faire face aux situations exceptionnelles. Enfin, nos sportifs pourront bientôt profiter des nouveaux vestiaires de football, dont l'inauguration est prévue fin février.

Une vie locale riche de sens et de souvenirs

Molac brille par sa vitalité associative et ses moments de partage. Qu'il s'agisse du succès de la fête de l'ensilage, du concours photo « Clic-Clac Molac » initié par nos enfants, ou de la solidarité affichée lors des Jeux de Lanvaux. L'esprit de notre commune est bien vivant. Nous n'oublions pas non plus notre histoire, comme en témoigne le vibrant hommage rendu à Gabriel Jollivet en novembre dernier.

Une page qui se tourne

Après douze années à vos côtés, cet édito sera le dernier de mon mandat. Je quitte mes fonctions sans regret, avec la fierté du travail accompli par les élus et les agents municipaux que je remercie chaleureusement.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, une excellente année 2026, faite de santé, de bonheurs simples et de solidarité.

Votre Maire
Marie-Claude Costa Ribeiro Gomes



Urbanisme - 2^{ème} Semestre

19 Permis de construire

LAMOTTE Aloïs ET GIRAUDET Damien..... Construction de 2 maisons individuelles

BOULLE Sébastien et Anne-Marie Hangar

SCI ROSA. Création d'un atelier et modification clôture

SCI CKYZOE IMMOBILIER... Construction d'un entrepôt

GAEC DE BOCEZAIS Construction d'un hangar fourrage

GAEC DE BOCEZAIS Construction d'une nurserie

BAILLY Ingrid Maison Individuelle

PELLERIN Yoann ET ARHUERO Fanny Maison individuelle

SCI ROSA..... Atelier artisanal

BURBAN Maxime ET CLERO Sandrine..... Garage

LOYER Nicolas et Alexandra Maison individuelle

BRIFFAULT Willy et NIZAN Anne-Fleur Maison individuelle

AIGUILLON CONSTRUCTION Réalisation d'un collectif 9 logements et 3 maisons individuelles

TERRY Guillaume et RUFFY Manon Extension

CAQUET Corentin..... Transformation de garage

GUMIAUX FABRICE Construction d'un nouveau garage et transformation de l'ancien

SEVENO JÉRÉMY..... Maison individuelle

COMMUNE DE MOLAC ... Reconstruction d'une maison

THEAUD David et DERICAULT Anne Maison individuelle

3 permis de construire modifiés

DELAGNES Cédric et BAYLY Carole..... Modification dimensions et surface de terrain

LOYER Nicolas et Alexandra..... Ajout de Parcelle

PETRES Juliette Modification toiture et modification pièces

22 déclarations préalables

CARREIRA Julien Carport

LANIAU Laurent Extension

LIBAUD Cédric Abri de Jardin

TEXIER Jean-Paul.. Régularisation division de parcelles

LARVOIR Béatrice..... Isolation extérieure + bardage

LE BRETON Jérémy Piscine

SOUMET Magali Clôture

ECOVAIR..... Isolation extérieure

ALBINOLA Marion..... Modification de façade

COMMUNE DE MOLAC Division de parcelles

COLOMBO Éric Création d'ouvertures

GROUPE ECO SOLIDAIRE Isolation thermique extérieure

SAS MARCADE Abattage de bois

CIRCUIT COURT ENERGIE..... Installation panneaux photovoltaïques

PAULAY Stéphane..... Carport et clôture

EDF SOLUTIONS SOLAIRES Installation panneaux photovoltaïques

GUEZO Marie-Thérèse..... Division en vue de construire

DEJOUR Pierre et BEGO Marie-Françoise.... Division en vue de construire

ALLAIN Jérémy Modification de façade

BAILLY Ingrid..... Abri de jardin

LE CORRE Gilles..... Division en vue de construire

LEPETIT Emilie..... Terrasse surélevée



Récapitulatif 2025 (dossiers accordés) :

25 permis de construire pour **24** nouveaux logements ;
47 déclarations préalables ; **69** certificats d'urbanisme

Etat Civil - 2^{ème} Semestre

MARIAGES

Tania BIERENT et Benjamin CAVROIS
Claire RIBERPREY et Guillaume PAUMIER
Muriel LAHONTA et Éric FINGONNET

PACS

Franck LAMBERT et Isabelle TANGUY
Jérôme GAY et Sylvie JOUVANCE
Doriane AUCHÉ et Quentin KERBART
Laurine POURCHASSE et Fabien LE CALLONNEC

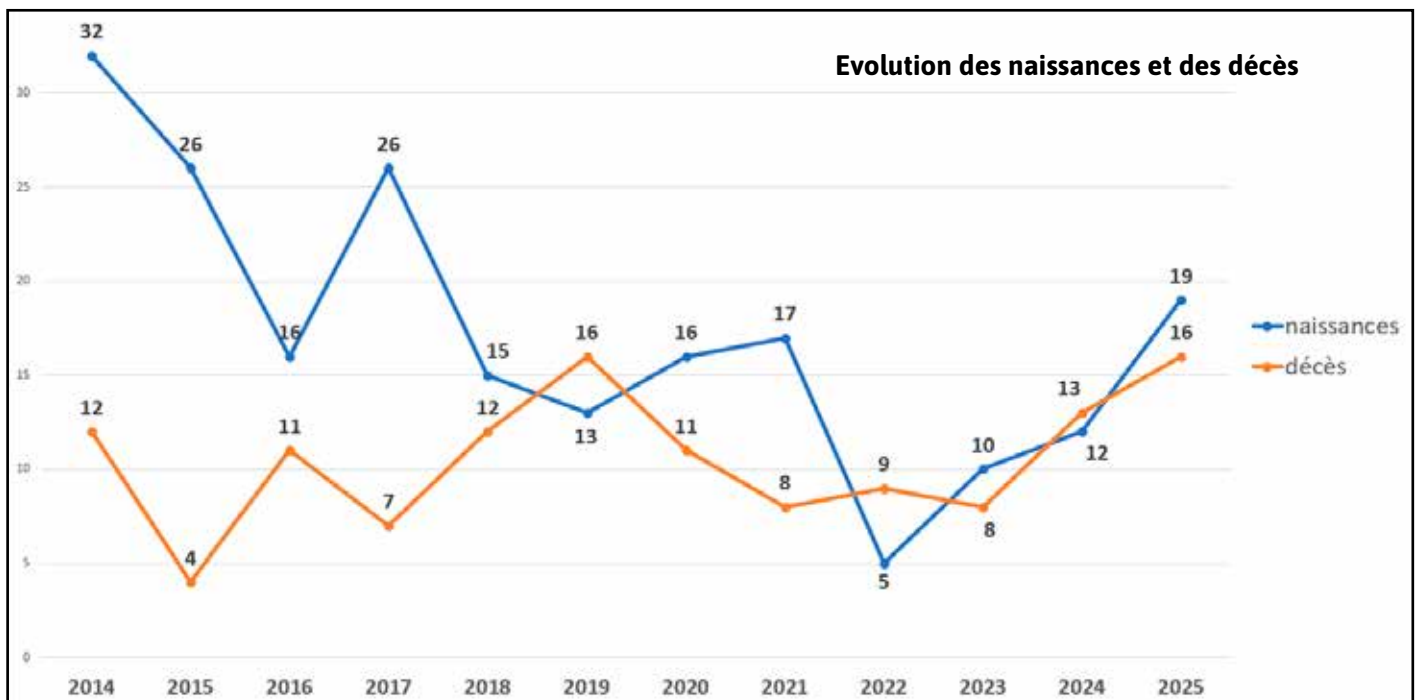
NAISSANCES

Paul GAY, le 07 août 2025
Agathe CATREVAUX, le 15 septembre 2025

CONDOLEANCES

Lucienne LE BLAY née LE CORRE, 93 ans
Nelly LE CLEUZIOU née ROGER, 66 ans
Hélène GAREL née RUBEAUX, 98 ans
Michel LABBÉ, 79 ans
Stéphane FAYOL, 55 ans

Récapitulatif 2025 : 19 naissances, 16 décès, 10 PACS, 5 mariages (selon le registre d'état civil)



Cérémonie des bébés nés en 2024

Tarifs communaux 2026 - délibération du 05 décembre 2025

SALLE LA BRUYÈRE					
PARTICULIERS	FORFAIT	Zone carrelée (40 personnes maximum)	Zone parquet (ne peut pas être louée sans la zone carrelée capacité des 2 zones : 227)	Cuisine et vaisselle	Forfait 1/2 journée supplémentaire (préparation et / ou nettoyage de la salle)
de Molac	1 jour	112 €	112 €	112 €	110 €
	2 jours	168 €	168 €	220 €	110 €
	Vin d'honneur et cérémonie (3h max)	90 €	-	-	-
	Obsèques	55 €			
hors commune	1 jour	224 €	224 €	224 €	220 €
	2 jours	336 €	336 €	440 €	220 €
Chambre froide	1 jour	25 €			
ASSOCIATIONS	FORFAIT				
de Molac	1 jour	50 €	30 €	40 €	40 €
	2 jours	100 €	60 €	80 €	40 €
de Molac pour organisation de stages *	½ journée	10 €			
	1 jour	102 €	122 €	102 €	80 €
	2 jours	204 €	244 €	204 €	80 €
hors commune					
de Molac	Réunion	Gratuit	Gratuit	-	-
hors commune	Réunion	102 €	153 €	-	-
Chambre froide	1 jour	25 €			
Vidéoprojecteur	Forfait / jour				
Particuliers	50 €	Avec chèque de caution de 1000€			
Associations	Gratuit				

MAIRIE - PHOTOCOPIES	
Documents administratifs (arrêté ministériel du 01/10/2001)	
A4 recto noir et blanc	0.18 €
A3 recto noir et blanc	0.36 €
Associations	
200 premières photocopies A4 recto (papier fourni par l'association)	gratuit
A4 recto suivants (papier fourni par l'association)	0.05 €

* concerne les associations de Molac ayant une activité sportive, culturelle ou artistique régulière durant les semaines scolaires

CANTINE		GARDERIE	
1 repas	Tarif 1 : 1 €	Forfait Garderie matin (7h à 8h45) (gratuité à partir de 8h20)	Tarif 1 : 0.90 €/ enfant
	Tarif 2 : 3.60 €		Tarif 2 : 1.30 €/ enfant
	Tarif 3 : 3.66 €		Tarif 3 : 1.70 €/ enfant
1 présence avec panier repas famille (pour PAI non pris en charge)	1.30 €	Forfait Garderie soir (16h30 à 19h)	Jusqu'à 17h30 : Tarif 1 : 0.80 € / enfant Tarif 2 : 1.00 € / enfant Tarif 3 : 1.20 € / enfant
1 repas sans réservation préalable	5.00 €		Au-delà de 17h30 : Tarif 1 : 1.60 € / enfant Tarif 2 : 2.00 € / enfant Tarif 3 : 2.40 € / enfant
1 repas exceptionnel enfant de pompier volontaire en intervention *	Gratuité	Forfait enfant de pompier volontaire en intervention	Gratuité
Tarif 1, pour les familles ayant un QF <= 1 000, Tarif 2, pour les familles ayant un 1000 < QF <= 1300, Tarif 3, pour les familles ayant un QF > 1300			

* Les repas qui pourront être différents des ceux servis aux autres enfants, en raison des contraintes liées aux délais de commandes

BOIS de chauffage entreposé	
1 corde 3m ³ (essences diverses) / réservé aux Molacois	100.00 €

CONCESSIONS CIMETIERE	
15 ans	110.00 €
30 ans	220.00 €
CONCESSIONS CAVURNES	
15 ans	100.00 €
30 ans	200.00 €
CONCESSIONS COLOMBARIUM	
15 ans	400.00 €
30 ans	750.00 €

MEDIATHEQUE	
Abonnement habitant de la communauté de communes :	12 €/foyer/an
Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes :	20 €/foyer/an
Abonnement court séjour (2 mois consécutifs)	5 € + caution de 80 €
Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM ...)	
Services	
Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia	Gratuit
Remplacement carte perdue	1 €
Amende pour retard de restitution	
au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1er courrier postal	1 €
au bout de 4 semaines : envoi d'un 2ème courrier postal	2 €
au bout de 6 semaines : envoi d'un 3ème et dernier courrier postal	3 €
Documents perdus ou abîmés	remplacement ou remboursement
Portage à domicile	compris dans l'abonnement

Le 8 novembre dernier, a eu lieu la remise des prix aux lauréats du concours photo organisé par le Conseil Municipal des Enfants.



Au premier rang : Maëlys LEXA , Jeanne BREVET, Soline PROVOST

Au deuxième rang : Lydie TOWNSEND, Wilfried HENKART, Anne LE PORHO, Delphine POSSEME

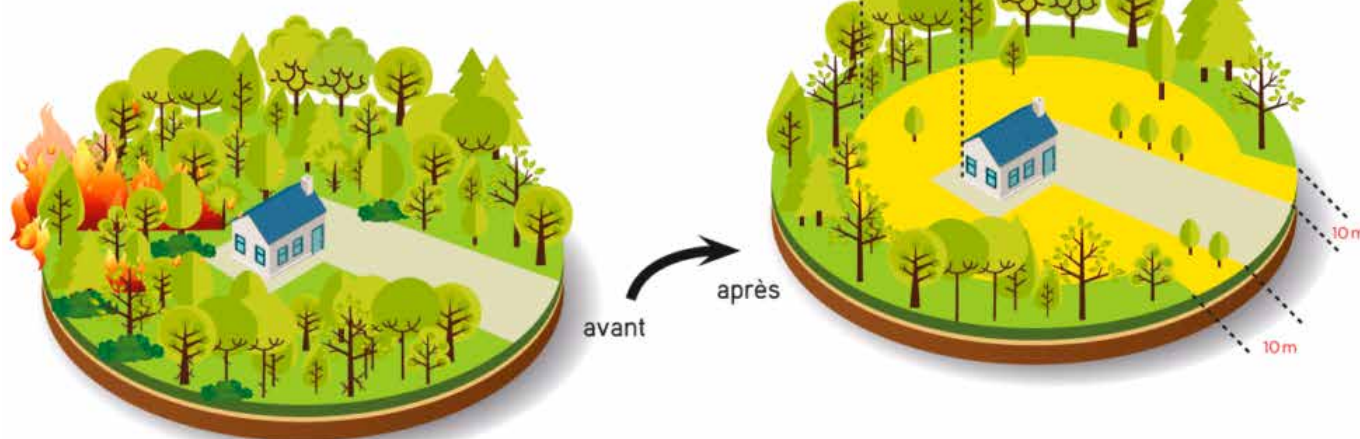
Obligation légale de débroussaillage

Les obligations d'entretien des abords des habitations varient selon la situation géographique de votre terrain. L'entretien de la végétation autour des constructions permet de créer une véritable ceinture de protection en cas de feu de forêt.

Les modalités de mise en œuvre sont adaptées aux conditions locales de chaque département et sont fixées par arrêté préfectoral.

Autour des bâtiments, cet entretien est obligatoire sur une profondeur minimale de 50 mètres. Cette obligation ne s'arrête pas nécessairement aux limites de votre propriété : vous pouvez être amené à intervenir sur une parcelle voisine. Dans ce cas, il est impératif d'en informer les propriétaires concernés. Il est conseillé de formaliser votre demande d'accès par courrier recommandé avec accusé de réception.

“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



Depuis le 1er janvier 2025, les vendeurs et bailleurs de biens situés dans une zone soumise à cette obligation légale de débroussaillage doivent obligatoirement en informer les acquéreurs ou locataires, dès l'annonce immobilière et dans le cadre de l'état des risques.

Le non-respect de ces obligations expose à plusieurs sanctions :

- des sanctions pénales, pouvant aller d'une amende de 1 500 € à une contravention de 50 € par mètre carré non entretenu ;
- des sanctions administratives : mise en demeure par le maire, éventuellement assortie d'une astreinte pouvant atteindre 100 € par jour de retard, exécution d'office des

travaux à vos frais, et amende administrative pouvant aller jusqu'à 50 € par mètre carré ;

- une majoration de la franchise d'assurance, dans la limite de 5 000 €.

Toutes les zones d'une même commune ne sont pas soumises à ces obligations. Toutefois, l'entretien régulier des terrains reste fortement recommandé afin de limiter les risques d'incendie.

Pour connaître précisément votre situation, connectez-vous sur le site :

<https://georisques.gouv.fr>

Pour plus de renseignements :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

11 novembre 2025



La journée du 11 novembre a débuté par la commémoration de la Première Guerre Mondiale. L'assistance était nombreuse pour rendre hommage aux victimes molacoises.



Après la commémoration de l'Armistice de 1918, les participants se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la mairie afin de rendre hommage à Gabriel Jollivet, maire de Molac de 1947 à 1955. Évadé, résistant, il fut déporté en 1942 au camp de représailles de Rawa-Ruska, en Ukraine. À cette occasion, plusieurs personnalités ont pris la parole : Madame le Maire ; un descendant de la famille Jollivet ; Madame Viviane Kervinio, présidente de l'association Rawa-Ruska Bretagne ainsi que Monsieur Paul Molac, député.



Inauguration d'une plaque commémorative



Cette journée s'est poursuivie par le traditionnel repas du CCAS.

« Un repas délicieux, une animation musicale réussie : une très belle journée ! »



Nos aînés de plus de 90 ans avec les membres du CCAS



Rappel des temps forts en hommage à Gabriel Jollivet

Le lundi 3 novembre 2025 à la salle la Bruyère : projection du film «les évadés de Rawa-Ruska» retraçant le destin des prisonniers de guerre français qui connurent la déportation dans ce camp.



Novembre 2025 en mairie : Exposition consacrée au STALAG 325 Rawa-Ruska : un camp de représailles créé par les Nazis en Galicie (dans l'actuelle Ukraine)

L'exposition présente le parcours de prisonniers de guerre français, internés dans ce camp disciplinaire. Créé en 1941, il enfermait, dans des conditions terribles des hommes multirécidivistes de l'évasion ou réfractaires au travail obligatoire.



Une autre partie de l'exposition était consacrée à la vie de G. Jollivet. La plupart des photos et des documents ont été prêtés par Mr Christian Hamonic, petit fils de G. Jollivet.

Gabriel Jollivet (1908-1955)

**« Une vie de courage,
d'engagement et de reconstruction »**

Une destinée molacoise

Né à Molac en 1908, Gabriel Jollivet a traversé un demi-siècle marqué par les guerres, les pertes et la reconstruction. Commerçant, prisonnier de guerre, puis maire, il a consacré sa vie au service des autres et de sa commune.

Une enfance marquée par la guerre

La mort de son père sur le front de l'Artois en 1915 bouleverse durablement son existence. Très tôt confronté à la responsabilité et au travail, Gabriel forge un caractère déterminé, marqué par le refus de la résignation.

Travail, commerce et vie familiale

Après son service militaire, il crée son commerce ambulant de vêtements et sillonne le territoire. Il connaît aussi des drames familiaux précoces qui renforcent son sens du devoir, comme le décès de sa première épouse en 1935.

Guerre, captivité et résistance

Fait prisonnier en 1940, Gabriel Jollivet endure cinq années de captivité dans plusieurs camps. Il tente à plusieurs reprises de s'évader et subit des conditions de détention extrêmes, notamment à Rawa Ruska.

Le retour et l'engagement municipal

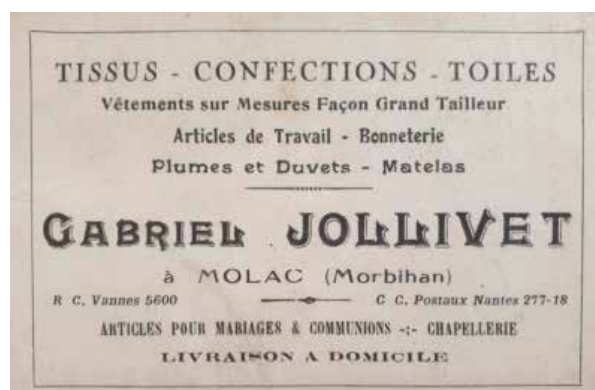
De retour à Molac en 1945, il est élu maire en 1947. Marqué par la guerre, il œuvre pour la sécurité, la reconstruction et le soutien aux habitants, notamment par la création de la Compagnie des sapeurs-pompiers.



« Du Joli...
Du Jollivet....
Du Joli vêtement »



Cycliste reconnu, il aurait souhaité participer au Tour de France





1939, avant le départ à la guerre de Gabriel, avec sa seconde épouse Louise et leurs enfants : Ginette et Gabrielle. Yannick arrivera en 1948



Les évadés de Rawa-Ruska



Guerre, captivité et résistance

Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne immédiatement. Gabriel reçoit son ordre de mobilisation.

Le 16 mai 1940, dans l'après-midi, Gabriel est capturé en Belgique entre Hirson et Carvin. Il est maintenant prisonnier, aux mains des soldats du Reich.

Déportation et captivité du 12 juillet 1940 au 2 mai 1942, sous le matricule de prisonnier 63.554 : tout d'abord à Hammerstein en Poméranie (actuellement Czarne en Pologne), puis à Stargard en Poméranie (Pologne actuelle).

Les cinq évasions et tentatives d'évasion se déroulent depuis ces deux camps au cours des années 1940 et 1941.

Printemps 1942, transit par le stalag IIIB à Eisenhüttenstadt / Furstenberg-sur-Oder, à la frontière polonaise pour être déporté ensuite à Rawa Ruska : Camp de représailles situé dans les territoires de l'est du Reich, inclus dans le territoire du Gouvernement Général de Pologne contrôlé par la SS, dont le gouverneur est le sinistre « boucher » Hans Franck (Cet Etat constitué après le démantèlement de la Pologne est le territoire des camps et des centres d'extermination de masse).

Novembre 1942, évacuation du camp de Rawa Ruska. Le 24 novembre 1942, Gabriel est transféré au stalag IIA Neubrandbourg / Fünfeichen/Mecklembourg en Poméranie.

Il est ensuite transféré au stalag IIC, Greifswald en Poméranie en 1944.

28 avril 1945 : Libération du stalag IIC par l'Armée Rouge

23 juin 1945 : Rapatriement au Centre d'accueil des prisonniers de guerre de Lille.

Juillet 1945 : Retour à Molac

29 août 1945 : démobilisation définitive

Une mémoire durable

Décédé en 1955 à l'âge de 47 ans, Gabriel Jollivet laisse l'image d'un homme profondément engagé.

Son action et ses valeurs demeurent inscrites dans l'histoire et la mémoire collective de Molac.

Urbanisme

Depuis le début de ce mandat, l'urbanisme a connu une évolution significative.

Trois projets d'urbanisation ont ainsi vu le jour, permettant la création de 53 lots.

Pour rappel : **le lotissement des Grisous pour 36 lots**, les premiers permis de construire sont déjà déposés.

Les 7 lots à bâtir rue de la Croix Rouge à Carvasio, à ce jour 1 permis de construire est accordé, 2 autres sont en cours d'instruction.

Ci-dessous, **le lotissement le Clos du Petit Prés à la Ville es Mouées**.

Un lotissement de 10 lots voit le jour au hameau La Ville es Mouées.

Les terrains, viabilisés et libres de constructeur, sont proposés à partir de 37 500 €.

Offre exceptionnelle : une remise de 1 000 € sera accordée aux trois premiers réservataires.

PERION REALISATIONS
www.perion-realisations.com

Agence Bretagne
02 97 62 43 36



Un autre projet débutera en 2026, c'est le projet d'Aiguillon constructions avec la réalisation de 12 logements locatifs sociaux. Il s'agit de 3 maisons individuelles et d'un collectif de 9 logements.



Vue de la rue de l'étang



Vue du chemin des Grisous

Quoi de neuf ?

Cette année encore, nous vous proposons un broyage de végétaux à domicile. Pour l'organiser au mieux, il vous sera demandé :

- de rassembler les végétaux (25m² maxi) dans un lieu facile d'accès pour le tracteur broyeur.
- d'être obligatoirement présent.

L'agent communal est là uniquement pour gérer le matériel.

Inscription avant le 28 février 2026 en mairie.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

Dans le cadre de leur formation de première année, les élèves-officiers de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr participeront à une manœuvre militaire dans le centre du Morbihan en mars 2026. La population sera invitée à être particulièrement vigilante sur les routes du secteur durant cette période.

A noter les **29 et 30 mars** : infiltration à pied par petits éléments dans la zone de Pleucadeuc et de Rochefort-en-Terre.

Toute personne volontaire pourra participer à l'animation de l'exercice en signalant l'observation d'un groupe en cours d'infiltration au 06.72.32.61.06 afin d'orienter les patrouilles de recherche et/ou en aidant les élèves-officiers dans leur mission en les renseignant, en les orientant ou en leur permettant de traverser une parcelle privée. Leur transport est en revanche interdit.

Nous sommes actuellement dans la phase de finalisation du déploiement de la fibre optique sur notre commune. La réception des travaux avec Mégalis et l'exploitant Orange est prévue pour la fin du mois de février.



La commercialisation interviendra au début de l'été 2026. Pour éviter les démarchages abusifs, veuillez attendre que la commune annonce officiellement le début de la commercialisation.

« Bonjour à tou.te.s »

J'ai le grand plaisir d'ouvrir mon cabinet de Sage-femme, à Molac, au niveau de la maison paramédicale (accès par le côté).



J'y proposerai des consultations :

- De suivi gynécologique (incluant notamment les frottis) ;
- De contraception (y compris la gestion des stérilets ou implants) ;
- De dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles ou encore de vaccination contre le Papilloma virus (l'examen gynécologique n'est souvent pas nécessaire avant 25 ans et toujours après explication et accord). A savoir qu'il est possible de consulter dans ce cadre, jusqu'à 26 ans, quel que soit son sexe ;
- De suivi de grossesse (y compris, si besoin, la réalisation de monitorings sur prescription d'un médecin) ;
- De préparation à l'accouchement et à la parentalité ;
- De suivi et d'accompagnement lors du post-partum (maman et bébé.s) incluant des visites à domicile possibles après l'accouchement ;
- De rééducation du périnée (à tout âge) ;
- De choix et suivi de pessaire (le pessaire est une aide possible, en alternative à une opération, ou pour plus de confort, dans le cas de gênes à type de difficultés à se retenir ou de pesanteur, notamment).

Au plaisir de vous rencontrer et vous accompagner :-) »





Le site du réseau :
www.13alapage.qc.bzh



Pour Noël, les plus petits ont réalisé des rennes en rouleau papier et les plus grands ont participé à un jeu de piste.



A Halloween, les enfants ont participé à une chasse aux trésors.



Le troc de plantes d'automne a encore eu son petit succès. Le prochain troc, aura lieu :
le samedi 28 mars.



Fabrication de marques-livres en accueil de classe, pour que les enfants apprennent à bien ranger les livres.

MA BIBLI
ORPHÉE

L'application
« ma bibli 2 » vous
permet d'avoir accès à
votre compte abonné
depuis votre téléphone
ou votre tablette.

Si vous avez des livres chez vous dont vous souhaitez vous débarrasser, la médiathèque les récupère. Marie se charge de faire le tri entre ceux qui peuvent intégrer les fonds, ceux qui seront accessibles dans la boîte à livres et ceux qui iront à Book hémisphères. Il s'agit d'une société coopérative à but non lucratif qui collecte les livres afin de leur donner une seconde vie, les plus abîmés seront recyclés.

BOOK HÉMISPHERES



Agenda médiathèque

En Février

Atelier couture : vendredi 06 février de 16h30 à 18h30
(Gratuit - pensez à apporter votre matériel)

Jeu La roue des lettres et des chiffres / petit bac :
Mercredi 18 février de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30
(seul ou en équipe, à partir de 5 ans, accompagnant obligatoire)

En Mars

Atelier couture : vendredi 06 mars de 16h30 à 18h30
(Gratuit - pensez à apporter votre matériel)

Atelier mémoire : vendredi 20 mars de 14h à 16h
(Gratuit - seniors de plus de 80 ans)

Troc aux plantes printanier :
Samedi 28 mars de 10h15 à 12h15
(Echanges de plantes et/ ou de graines, larges choix - Gratuit)

En Avril

Atelier couture : vendredi 10 avril de 16h30 à 18h30
(Gratuit - pensez à apporter votre matériel)

Atelier créatif : oiseaux en forme géométrique
Mercredi 15 avril de 15h30 à 16h30

Atelier mémoire : vendredi 24 avril de 14h à 16h
(Gratuit - seniors de plus de 80 ans)

2 rue Jollivet, 56230 Molac
Plus de renseignements au 02 97 45 76 65
ou par mail mediatheque@molac.bzh

Molac
Bibliothèque municipale

Ecole Arc-en-Ciel

Une école labellisée Éducation Artistique et Culturelle

Un projet de spectacle musical/théâtral est en construction, l'école le présentera aux familles à l'Asphodèle le 9 juin et aux Molacois à une autre date. Les élèves continuent de se rendre à différentes expositions afin d'avoir un contact régulier avec des artistes et des œuvres.

Fête de la science

Les élèves de la PS au CM2 ont participé à la fête de la science du 3 au 10 octobre. Ce fut l'occasion de travailler l'esprit de recherche. Mais, on ne développe pas notre esprit scientifique seulement lors de cet événement ! Chez les maternelles, cela prend la forme d'ateliers de jeux de société ou de logique chaque quinzaine. L'emprunt de robots a permis aux élèves dès le CP de travailler différents axes du programme. Des projets d'observation des animaux ont eu lieu aussi bien près de l'étang que lors de randonnées plus longues en forêt pour les CM. Une classe a aussi réalisé des abris pour les petits animaux dans la cour herbée de l'école afin de compléter le jardin pédagogique.



Récolte de souvenirs

Pour participer à un beau projet de production écrite, venez déposer dans la boîte aux lettres de l'école un bon souvenir passé à l'école.

Inscriptions

L'école Arc-en-Ciel vous accueille sur rendez-vous pour visiter les locaux et rencontrer les enseignantes.

Tél. : 02.97.45.75.00 / Mail : ec.0560618t@ac-rennes.fr

La langue française

Depuis septembre, les conteuses à histoire sont en circulation. Les élèves de maternelle, emmènent des livres à la maison et, en passant l'appareil sur la gommette, ils peuvent entendre les enregistrements de l'histoire. Élèves et familles ont déjà prévu d'enregistrer de nouvelles histoires. Le prix littéraire des Korrigans, en partenariat avec la médiathèque, est reconduit pour le plus grand plaisir de toute l'école.



On nage, on court, on lutte...

La programmation sportive de l'année est riche. Les 10 séances de natation se terminent pour laisser place à d'autres activités telles que la course d'orientation ou le hockey. Les élèves de la GS au CE1 ont participé en octobre à un cross au Val d'Oust avec des écoles voisines. Mais la nouveauté de l'année va se dérouler en janvier/février où les élèves de la GS au CM2 vont découvrir, grâce à un intervenant, une nouvelle pratique : le gouren, sport traditionnel de lutte bretonne.



Bonne année 2026, en chanson

Comme les années passées, l'école a chanté dans le bourg pour vous souhaiter une belle année 2026.

Amicale laïque

Depuis septembre 2025 le bureau de l'amicale est désormais composé de Charlène LARVOIR, Gaëlle MAGRÉ et Anne-Laure FLON.

Cette année encore, l'amicale a renouvelé son marché de Noël, qui s'est tenu le 7 décembre. L'événement a attiré de nombreux visiteurs et la magie de Noël s'est pleinement fait ressentir dans la salle. En plus de l'atelier des lutins, un espace de projection de courts métrages a été proposé pour la première fois, il a rencontré un vif succès auprès des enfants. Notre cher Père Noël est d'ailleurs venu nous rendre visite à deux reprises au cours de l'après-midi.

Trois dates restent prévues avant la fin de l'année scolaire. La soirée burger sera reconduite, tout comme la traditionnelle kermesse. Une troisième date est dès à présent réservée pour lancer un nouvel événement.

L'objectif de l'amicale demeure inchangé : créer du lien entre les parents, offrir des moments de plaisir aux enfants, leur fabriquer des souvenirs et leur proposer des sorties. Merci aux Molacois présents, lors de nos manifestations, qui rendent tout cela possible. Et surtout, merci aux bénévoles : sans eux, l'association ne pourrait perdurer.



Projet d'observation des animaux à l'étang de la Jossie



Thème de l'année

En cette nouvelle année scolaire, le thème de la faune et la flore à travers les continents sera abordé sous différentes formes : la littérature, l'art, le vocabulaire, les sciences mais aussi par des exposés préparés par nos élèves.

Activités

Médiathèque : les élèves se rendent 2 fois par période à la médiathèque afin d'emprunter des livres, écouter une histoire lue et participer à des ateliers.

Atelier des Lucioles : nous nous sommes rendus à l'exposition de Sarah BOUILLAUD avec qui nous avons pu échanger.

Piscine : nos élèves du CP au CE2 ont commencé un cycle de piscine. Ils s'y rendent une fois par semaine, et ce jusqu'en mars.

Cinéma : chaque classe bénéficie cette année de 3 séances de cinéma. Les maternelles sont déjà allés voir Petits contes sous l'océan, les élèves de CP-CE1, Dounia, le grand pays blanc. Quant aux élèves du CE2 au CM2, ils ont pu visionner Hola Frida.

Centre de tri : dans le cadre de la sensibilisation et la prévention aux déchets, la classe de Cycle 3 s'est rendue au centre de tri de Vannes. Un autre atelier sur le thème « Vers le zéro déchet » sera proposé aux élèves au cours de l'année.

Spectacle Asphodèle : nos élèves de maternelle se sont rendus à l'Asphodèle afin d'assister au spectacle offert par la Communauté de Communes de Questembert. Le reste de l'école s'y rendra également en cours d'année pour un nouveau spectacle.

Inscriptions

Bon à savoir :

les inscriptions pour les enfants nés en 2024 sont ouvertes !
N'hésitez pas à nous contacter au 02-97-45-74-61 ou à
eco56.stpi.molac@enseignement-catholique.bzh.

Des portes ouvertes sur temps scolaire seront proposés le matin du vendredi 23 janvier 2026.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet que nous alimentons régulièrement :

<https://ecolesaintpierremolac.toutemonecole.fr/>
<https://www.facebook.com/StPierreMolac>

APEL

Suite à notre Assemblée Générale du 10 octobre dernier, nous vous présentons notre nouvelle équipe composée de 10 personnes dans le conseil d'administration, dont 4 dans le bureau.

Présidente : Maïté TRIBALLIER

Trésorière : Sandrine CLERO

Trésorière adjointe : Muriel GUMIAUX

Secrétaire : Lydie LE BRIS

Membres : Amandine BIELAK, Delphine HENKART, Julie SOURGET, Manuela GIRAUD, Christelle PERTUISEL et Charlène JAFFRAY



Ces personnes s'investissent sur leur temps personnel afin de mener à terme les différentes manifestations pendant l'année 2025/2026.

La fête de Noël !

L'équipe a renouvelé cette année les ventes de Noël avec des fournisseurs variés (la Brasserie Twem, Aurélien Leclair de Questembert pour les saucissons, Divam pour les Chocolats, Le Bonheur des Ogres pour les Nougats, la Savonnerie Aubergine pour la cosmétique Bio).



La vente de sapin a eu lieu pour les fêtes de Noël, en partenariat avec la Pépinière de Lanvaux de Molac.

Grâce à toutes ses actions, l'APEL peut aider les familles à financer les sorties scolaires pour leurs enfants, améliorer l'espace de jeux, soutenir l'OGEC pour les travaux de rénovations des bâtiments et continuer l'accompagnement de l'équipe pédagogique dans leurs projets.

Un très grand Merci aux molacais pour votre solidarité !!!

Cette première période a été bien chargée ! Nous avons organisé notre Loto le samedi 27 septembre qui a été de nouveau un succès. C'était complet ! Celui-ci sera reconduit le **samedi 12 Septembre 2026** !

Le samedi 15 novembre, nous avons réalisé la BOUM d'Automne avec la collaboration le soir du Food Truck, Miss Bagel. Une double opération réussie pour les petits et les grands. Un beau moment de convivialité.

Prochaines manifestations

24 janvier : Tombola de l'école

21 mars : Repas à emporter

14 juin : Fête de l'école

L'APEL remercie également les parents bénévoles sans qui rien ne serait possible ainsi que la Mairie pour ses subventions mais également leurs conseils lors de nos manifestations. Les membres de l'APEL remercient l'équipe pédagogique qui accompagne nos enfants dans un souci de respect, de joie, de confiance et de tolérance.

Contacts : Maïté TRIBALLIER au 06.79.03.53.87 / apel.molac@gmail.com

Bureau

Président : M. Morgan BROHAN

Vice-présidente : Mme Noémie BREHELIN

Trésorière : Mme Stéphanie BOURSE

Membre : Mr Gilles PROVOST

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, l'OGEC de l'école Saint-Pierre poursuit son engagement au service des élèves et de l'équipe éducative, en accompagnant les projets pédagogiques et les besoins matériels de l'établissement.

Travaux réalisés :

- La charpente a été traitée contre la vrillette et les capricornes
- Changement de la chaudière

Ce début d'année scolaire a été marqué par trois événements :

→ Vente de brioche



→ Collecte de ferraille



Événements à venir :

L'OGEC organise également plusieurs événements pour soutenir les projets de l'école :

Collecte de ferraille : **fin mars 2026**

Randonnée : le **dimanche 12 avril 2026**.

Concours de palets : le **samedi 30 mai 2026**.

→ Participation à la SAINTE-BARBE du 13 décembre 2025.



Nous remercions l'amicale des pompiers de nous avoir proposé de participer à la SAINTE BARBE qui fût une réussite et la boulangerie « Morgane et Vincent » de la Gacilly pour leurs délicieuses brioches.

Dans ce cadre, l'OGEC est à la recherche de sponsors et de partenaires souhaitant soutenir ces événements. Toute aide, qu'elle soit financière, matérielle ou logistique, contribuera directement à la réussite de ces actions et au soutien des projets éducatifs de l'école.

Les personnes, entreprises ou associations intéressées peuvent prendre contact avec l'OGEC de l'école Saint-Pierre (Morgan BROHAN 06 67 67 14 11) ou par mail à l'adresse suivante: ogec56.stpi.molac@enseignement-catholique.bzh

Nous vous invitons à participer nombreux à ces activités conviviales et solidaires. Votre soutien est essentiel pour la réussite de nos initiatives !

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement aux côtés de l'école Saint-Pierre.

Molac Festiv'

Pour la fête de la musique 2026, Molac Festiv' organise son repas annuel le **7 mars** prochain.

A cette occasion, Sylvie CAUDAL, la nouvelle présidente, Cécilia PAUD la nouvelle trésorière, Gilles WAGNER le nouveau secrétaire, et tous les membres vous accueilleront à partir de 18h30 à la Salle La Bruyère pour la dégustation sur place ou à emporter d'une Choucroute garnie. Les tickets repas seront en vente début février chez les commerçants de Molac et chez tous les membres.

Molac Festiv' vous souhaite une très belle année 2026 !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler Sylvie au 06 27 86 62 52



Molac Expo

Molac Expo vous adresse une nouvelle fois tous ses meilleurs Vœux et joie pour l'année 2026.

Le salon de la vieille soupape qui a eu lieu le 21 et 22 juin 2025 a été un grand succès, de nombreux collectionneurs étaient présents : 250 véhicules et une soixantaine de tracteurs.

Pour la deuxième fois, nous avons organisé les années 80, un très grand succès ainsi que la course de tracteurs tondeuses.

Nous avons observé autant de sourires que de lueurs dans les yeux des petits et des grands. Nous remercions tous les bénévoles, sans eux l'animation ne serait pas présente.

Pour cette nouvelle édition, il y aura beaucoup de changements aux dates des **20/21 juin 2026**.

Le thème de cette année : **les 90 ans de la TALBOT SIMCA 5**
le marché des produits du terroir.



Molac expo organise une **course de voitures sans permis le 20 et 21 Juin 2026**.

Pour construire le circuit, nous recherchons de la terre végétale ou non.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mr RIVAL André au 07 87 04 34 63

Les Joyeux Molacois



Nous sommes à l'aube d'une nouvelle année qui aura bien sûr son lot de bonnes et mauvaises nouvelles, pour notre communauté et malheureusement aussi des inquiétudes pour notre pays et le monde entier. Nous, les aînés, devons faire confiance aux jeunes générations pour un avenir dans le vivre ensemble, et construire une meilleure fraternité pour espérer la paix.

Comme chaque année nos réunions et différentes activités ont ponctué l'année 2025, galettes des rois, crêpes, jeux de boules, repas de Noël. Nous nous sommes rendus aussi à des repas spectacles qui ont été très appréciés.

Nous avons eu la tristesse de voir partir des adhérents qui ont été des membres fidèles pendant plus de 30 ans. Nous soutenons leurs familles dans ces moments difficiles.

Le club ne pourra continuer que si de nouveaux membres viennent nous rejoindre. Vous, retraités, vous pouvez adhérer pour apporter de nouvelles idées et aider dans l'organisation de l'association.

Bonne année 2026 à tous les Molacois.

Monique MORICE.

La Rassemble

«Pour la première édition de son festival «Mic Mac à Molac» l'association «la rassemble» vous donne rendez-vous les **10 et 11 avril 2026** sur le terrain de la Foire.

Restez informés et réservez dès maintenant votre week-end pour participer à cet événement culturel, convivial et fêter ensemble le début du printemps !»



larassemble



Défi voie verte



Téléthon de Molac - Le Cours, record extraordinaire :
13 000 € !!!

« Telle est ton idée » annonce un résultat historique qui explose tous les compteurs de ses précédents téléthons avec 2 630 € de plus que l'année dernière qui était déjà un record.

Tout avait bien commencé par la randonnée du 9 novembre, avec un résultat de plus de 4 000 € et 1 053 participants. Tout se termine en apothéose, le samedi 6 décembre, avec le défi Voie Verte de nos amis Questembertois qui ont reçu un don extraordinaire de 2 000 € de la part du Super U de Mauron, partenaire depuis toujours.



Entre temps, le samedi 29 novembre, étaient organisées de multiples animations. Malgré un temps pluvieux le matin, les vieux fours du bourg et du Quinquizio, ont rempli leur office pour cuire des boules de pain et des petits pains choco-cranberry qui ont tous été vendus tout comme les huîtres du bar-restaurant. A la salle, au chaud, le vide grenier et les autres activités ont bien fonctionné également.

Profitant d'un meilleur temps que le matin, à 14h, 40 voitures de collection, 25 mobylettes, 4 camions et les motos de Quest'n Bikes ont formé un long cortège accompagné du père Noël pour une balade dans les communes environnantes. Ils ont été accueillis à Le Cours pour une étape, par la mairie et les « mobeurs » de MobAr C'hour.

Le repas à emporter, jambon grillé avec des frites, a eu



le même succès que l'année dernière, 215 repas ont été vendus.

En dehors des dates, les agriculteurs et les routiers associés à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Questembert ont vendus des pommes de terre qui ont rapporté une somme jamais égalée de 800 €.

UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES ET AUX PRESTATAIRES !

Merci au Super U de Mauron, aux Boulangeries «Olivier» de Pleucadeuc (petits pains du four du Bourg), «Au Fournil de la Tour» de Ploërmel (Fars), «au fournil de la Madeleine» de Malestroit, boulangerie «Le coin des gourmands» Lenruet Questembert (pains Quinquizio) ; merci à Pitou (charcuterie pour les bénévoles), Régalettes de St Nolff (Gallettes et crêpes), Cave de Kervault (2 cubis offerts), L'escale (vente d'huîtres + vente des tickets repas) ; Merci aussi à «L'Art de pl'Hair» pour vente des tickets, à Kof Melen, à Molac Expo (prêt du local, du matériel, aux Mairies de Molac et Le Cours, Merci aux propriétaires de terrains pour la rando, Merci aux associations partenaires, Merci à l'association de la Chapelle de l'Herman pour le prêt de son chapiteau et des tables, Merci aux agriculteurs, routiers et la Maison Familiale et Rurale de Questembert pour la vente de pomme de Terre, au Défi Voie Verte pour son résultat hors du commun...

Tous ces petits ruisseaux qui ont formé la grande rivière du téléthon de Molac-Le Cours, ont été détaillés aux bénévoles et prestataires présents lors d'une réunion de restitution le dimanche 18 janvier 2026.

L'atelier des Lucioles

Au-revoir 2025, bienvenue 2026 !

Avant d'évoquer ce qui nous attend cette nouvelle année, revenons un peu sur celle qui vient de s'écouler car elle était intense ! L'atelier des lucioles a en effet organisé 180 ateliers de pratiques artistiques ou artisanales en 2025 animés par plus de 20 intervenants, auxquels se sont ajoutés 18 événements (concerts, spectacles, rencontres, vernissages...) ainsi que 19 visites des expositions avec les classes des écoles Arc-en-Ciel et Saint-Pierre. Grâce à ces diverses propositions, destinées à tous les publics, nous participons à la vie de notre village et nous nous en réjouissons !



Le programme du premier semestre

En 2026, nous creusons notre sillon en permettant à chacun de découvrir une activité ou d'en approfondir une autre. Dessin, peinture, chant, mosaïque, vannerie, poterie, écriture, photographie, arts & sciences, BD/manga, club de lecture, lecture à voix haute, impro de théâtre, reliure à la main, yoga du rire, sophrologie, café philo, café des sciences, théâtre, quizh participatif : quand on pousse la porte de L'atelier des lucioles, la curiosité est tout sauf un vilain défaut, c'est un passeport !

Côté Art, nous accueillons le collectif À lundi ! et son exposition de gravures en janvier-février ; puis la mosaïste spécialiste de l'ardoise Paulina Okurowska en mars-avril et enfin la photographe Élodie Guignard en mai-juin pour

un voyage auprès d'une paludière. Voilà de quoi mettre un peu de sel dans nos vies ces prochains mois...



Un projet collectif en préparation sur les mémoires de Molac

Depuis la création de L'atelier des lucioles en 2023, nous trotte dans la tête l'idée d'un grand projet autour du patrimoine, de l'histoire et des habitants de Molac à élaborer avec les associations locales, institutions, écoles et bien sûr, vous... 2026 sera l'année de lancement de ce beau projet collectif et participatif et il y a de grandes chances que vous soyez sollicité.es à un moment ou un autre car nous allons nous mettre en quête de photographies, d'archives, de témoignages, d'objets, d'histoires à partager... Alors, à vos souvenirs, ils sont très précieux !

En attendant, à bientôt à L'atelier des lucioles !



Vous trouverez tous les détails sur notre site : <http://www.latelierdeslucioles.fr> rubrique Agenda ; notre page Facebook @latelierdesluciolesmolac ; dans les commerces et médiathèque de Molac ; sur place (11 Place de l'Eglise). Vous pouvez nous joindre par mail à contact@latelierdeslucioles.fr (vérifiez vos spams) et/ou par téléphone au 06 22 47 79 73 (pas de SMS svp).



Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance (RPE) de Questembert Communauté est un guichet unique de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant. Il informe et accompagne les familles dans leur recherche de mode d'accueil, qu'il soit collectif ou individuel, et les conseille selon leurs besoins.

Le RPE facilite également la mise en relation avec les assistant·es maternel·les et les gardes d'enfants à domicile, tout en apportant un appui dans les démarches administratives.

En parallèle, il soutient les professionnel·les de l'accueil individuel par des conseils, un accompagnement administratif et des informations sur la formation et l'évolution professionnelle.

Relais Petite Enfance :

Maison des Parents

23 place du Général de Gaulle (bâtiment D) - 56230 QUESTEMBERT

Attention ! Nouvelle adresse à partir du 1er septembre 2026 :

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Avenue Roland Garros

56230 QUESTEMBERT

Tél : 02 97 26 17 52 // E-mail : rpe@qc.bzh

www.questembert-communaute.fr

Nouvelles entreprises

Vente de plants pour votre potager :

Tomates, Concombres, Aubergines, Poivrons, Piments,
Salades, Courgettes, Courges, Aromatiques ...

Tous les jeudi, du 30 avril au 28 mai
Place de l'église, de 16h à 19h



À la Motte
Le potager prêt à planter !

Pour la deuxième année, "A la Motte", producteur de plants sur la commune de Molac, vous propose une technique de culture adoptée par les maraîchers : la motte de terreau compressé.

Les avantages :

- Une plantation simplifiée :
Moins de manipulation
- Une meilleure productivité :
Reprise racinaire plus rapide
- Moins de déchets :
Absence de godet en plastique

Précommandes possible via :

alamotte56230@gmail.com

06 03 04 08 57

A la Motte, le potager prêt à planter

Bek
Menuiserie

Aménagement extérieur

Aménagement intérieur

Pose d'ouvertures

Plan 3d

BECUE Antoine

06.31.13.04.07

becueantoine@gmail.com

Molac 56230

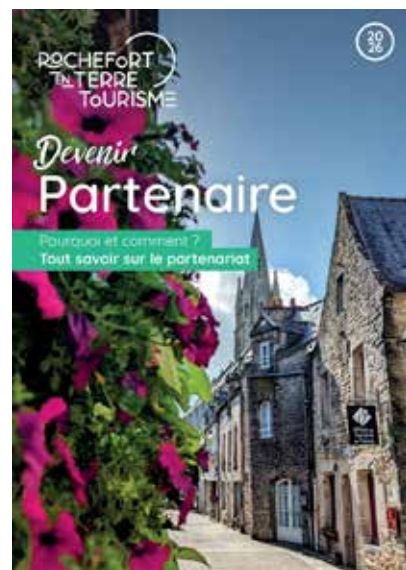
Rochefort en Terre Tourisme vous informe

Partenariats 2026

Il est encore temps d'adhérer !

Hébergeurs, restaurateurs, commerçants, producteurs locaux, artisans ou encore prestataires de loisirs ? Vous souhaitez mettre en avant votre activité auprès des visiteurs de passage et des habitants du territoire ?

Rochefort-en-Terre Tourisme vous propose d'adhérer au partenariat Communication pour l'année 2026. Plus d'infos et demande du formulaire à partenariats@rochefortenterre-tourisme.com



Taxe de séjour



Tarifs 2026

La taxe de séjour est collectée toute l'année. Elle est perçue dès lors qu'une personne séjourne à titre onéreux dans un hébergement touristique (hôtel, camping, locations saisonnières ou chambres d'hôtes). Elle est payée par le vacancier selon le nombre de nuitées et la catégorie de l'hébergement, soit directement lors du contrat établi avec un opérateur numérique soit avec le propriétaire de l'hébergement.

Rappel de l'obligation de déclaration en mairie : « Le 12 décembre 2011, le conseil communautaire de Questembert Communauté a instauré une taxe de séjour dite au réel. Elle est due par les personnes résidant à titre onéreux sur l'ensemble des 13 communes du territoire communautaire. Son produit permet d'améliorer les moyens de financement du développement touristique local, de développer les services de promotion, d'accueil, d'actions marketing afin de développer la fréquentation touristique. En votre qualité d'hébergeur, vous êtes amené à percevoir, de vos locataires, le produit de la taxe de séjour conformément aux dispositions de la délibération du conseil communautaire de Questembert Communauté. Mise en place de la télédéclaration : en 2019, Questembert Communauté procède à la dématérialisation : plus d'impressions papier et une déclaration simplifiée pour les hébergeurs. Pour les nouveaux, un code d'activation pour la création de votre espace, vous sera envoyé suite à votre déclaration CERFA. »

Tarifs 2026 disponibles sur www.rochefortenterre-tourisme.bzh/espace-pro/la-taxe-de-sejour ou contactez Laurence GOËTINCK au 02 97 26 56 00.

Toutes les informations sur
www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Directeur de la publication : M-C Costa Ribeiro Gomes
Rédaction : C Le Cointe, G Souris, Y Meillarec, E Stevant
Mise en page : M Trégaro

Crédit photos : Commune de Molac, écoles, associations...
Dépot Légal N°
Tirage 800 exemplaires

Un nouvel exploitant délégataire pour l'eau et l'assainissement sur le SIAEP région de Questembert au 1er janvier 2026.

Les services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées étaient gérés par le SIAEP QUESTEMBERT, via 8 contrats de délégation jusqu'à fin 2025, sur Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Malansac, Marzan, Molac, Péaule, Pluherlin, Questembert et Saint-Gravé.

Le service public d'eau gère près de 1 000 km de conduites de distribution, 4 réservoirs, 17 000 abonnés. Le service public d'assainissement collectif intervient sur 180 km de canalisations de collecte, 13 stations d'épuration, 50 postes de refoulement et 8 000 abonnés.

L'exploitation de ces services publics était déléguée jusqu'à fin 2025 aux sociétés SAUR ou VEOLIA, selon les communes et les contrats, pour l'eau potable et/ou la collecte et traitement des eaux usées.

Le SIAEP a souhaité disposer en 2026 d'un unique contrat pour l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, et sur l'ensemble de ses 16 communes-membres, car un contrat unique permet :

- D'harmoniser le niveau de service rendu à tous les abonnés,
- De réaliser des économies d'échelle et des mutualisations visant à maîtriser les coûts de gestion,
- De simplifier la gestion de deux services qui sont très liés dans leur exploitation au quotidien.

Suite à une longue procédure de mise en concurrence initiée en septembre 2024, de négociation avec les trois entreprises candidates, et de réflexion, **l'assemblée délibérante du SIAEP (2 élus par commune) a voté le 17 octobre 2025 l'attribution du nouveau contrat d'exploitation déléguée à la société AQUALIA France**, dont l'offre a été jugée la mieux-disante, financièrement, techniquement et sur le plan de la qualité du service fournie aux abonnés et à la Collectivité.

La mission confiée au nouvel exploitant est vaste. Au-delà de l'exploitation « classique » (faire fonctionner et entretenir les ouvrages d'eau et d'assainissement collectif, fournir aux abonnés une eau potable de qualité, correctement traitée et « surveillée » dans le respect d'une réglementation de plus en plus exigeante, collecter et traiter les eaux usées, gérer la facturation, les créations de

branchements, etc.), **il est attendu de la société Aqualia de :**

- **Moderniser le service public**, avec notamment le déploiement sous 2 ans de la télérelève des 17 000 compteurs d'eau,
- **Améliorer les ouvrages du service public** (avec notamment des travaux d'ampleur dans 5 stations d'épuration).

Le SIAEP exigeait aussi un point d'accueil de la clientèle sur le territoire : **une agence Aqualia vous accueille depuis janvier 2026 au n° 30 route de Serguin à QUESTEMBERT**, ou par téléphone au 02.97.01.04.08 ou par mail à [agence.questembert@aqualia.com](mailto:questembert@aqualia.com)

En ce début d'année, vous recevez votre dernière facture des sociétés SAUR (en février) ou VEOLIA (fin janvier), assortie d'une information sur le calendrier des factures d'eau 2026.

Les factures suivantes vous seront adressées par la société Aqualia au cours de l'année (1ère facture en avril prochain).

Quand bien même les élus du SIAEP ont à cœur de garder la maîtrise du prix de l'eau, la facture d'eau augmentera un peu sur le SIAEP en 2026, sachant que le prix de l'eau ne couvre pas seulement la rémunération de l'exploitant délégataire et les travaux qui lui sont confiés (télérelève...), mais aussi le coût d'achat de l'eau par le SIAEP fournie à tous ses abonnés (environ 1 900 000 m³ par an à un tarif fixé par le syndicat Eau du Morbihan), le coût de la surveillance et de la potabilisation de l'eau et le coût des travaux de renouvellement des conduites d'eau par le SIAEP.

D'autres informations seront communiquées aux abonnés par le SIAEP et par la société AQUALIA au cours des prochaines semaines.



ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars
2026

*Allons
Voter!*

Agenda

Sous réserve de modification

Février

- 7 Repas des membres - KOF MELEN
- 8 Repas steak/frites - ESLM
- 14/15 Stage - CIRK'EN BOTTES
- 18 Animation - MEDIATHEQUE

Mars

- 7 Repas - MOLAC FESTIV'
- 15 Premier tour - ELECTIONS MUNICIPALES
- 20 Atelier mémoire - MEDIATHEQUE
- 21 Repas à emporter - APEL
- 22 Deuxième tour - ELECTIONS MUNICIPALES
- 28 Troc de plantes - MEDIATHEQUE

Avril

- 4 Repas - AMICALE LAÏQUE
- 10/11 Festival - LA RASSEMBLE
- 12 Randonnée - OGEC
- 18 Atelier créatif - MEDIATHEQUE
- 24 Atelier mémoire - MEDIATHEQUE
- 25 Repas à emporter - ACCA

Mai

- 30 Tournoi de foot - ESLM
- 30/31 Salon du livre jeunesse à Questembert

Juin

- 13 Fête de la musique - MOLACFESTIV'
- 14 Fête de l'école - APEL
- 19 Spectacle de fin d'année - KAN AN DOUAR
- 19 Atelier mémoire - Médiathèque
- 20/21 Salon des Vieilles Soupapes - MOLAC EXPO
- 20/21 Stage - CIRK'EN BOTTES
- 28 Fête de l'école - AMICALE LAÏQUE

Juillet

- 11 Tournoi de palets + repas -ESLM
- 17 Soirée guinguette - LAVOIR

Août

- 8 Fête à la chapelle - LES AMIS DU L'HERMAIN

Septembre

- 5 Forum des associations
- 5 Tournoi de palets - OGEC
- 5 Tournoi de foot jeunes + repas moules/frites - ESLM
- 12 Loto - APEL
- 19 Repas - Kof Melen
- 26/27 Stage - CIRK'EN BOTTES